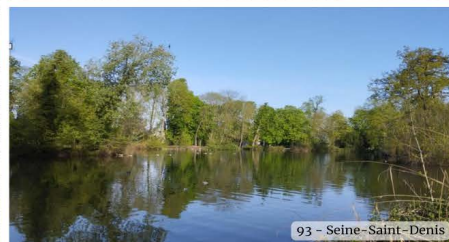


LOTO DU PATRIMOINE 2025

LES 8 SITES DÉPARTEMENTAUX DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE SONT DÉVOILÉS !

www.missionbern.fr



CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE DÉLÉGATION ÎLE-DE-FRANCE

Catherine TISSOT-COLLE
Délégue régionale pour l'Île-de-France
catherine.tissot-colle@fondation-patrimoine.org

Mail
idf@fondation-patrimoine.org

Site
www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

[Fondation du patrimoine - Délégation Île-de-France](#)

[@fondationdupatrimoineidf](#)

[Délégation Île-de-France](#)

de gauche à droite :

Hôtel de Magny © MNHN - P. Pescher / Rotonde ferroviaire de Longueville © AJECTA /
Tour de Guinette © Ville d'Etampes / Portail des escargots © Ville de Suresnes / Parc de la mairie de Clichy-sous-Bois © Ville de Clichy-sous-Bois /
Colombier du domaine de Plaisir © Ville de Plaisir - Lionel Antoni / Eglise Notre-Dame de Saint-Clair-sur-Epte © Ville de Saint-Clair-sur-Epte

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mission Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril portée par Stéphane Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ UNITED, est heureuse de dévoiler les 8 sites départementaux de la région Ile-de-France sélectionnés en 2025 (102 projets au total en France métropolitaine et collectivités d'outre-mer). Ils bénéficieront du soutien financier de la huitième édition de l'offre de jeux Mission Patrimoine qui est lancée ce jour.

Après une séquence de lancement de la nouvelle édition de l'offre de jeux «Mission Patrimoine» en présence de Madame Rachida Dati, ministre de la Culture, l'annonce des lauréats a été faite par les partenaires de la Mission Patrimoine, lundi 1er septembre 2025, depuis l'Hôtel de Magny, lauréat départemental 2025 pour Paris avec :

Stéphane Bern, chargé de la Mission Patrimoine

Jean-François Hebert, directeur général des patrimoines et de l'architecture au ministère de la Culture

Alexandre Giuglaris, directeur général de la Fondation du patrimoine

Stéphane Pallez, présidente directrice générale de FDJ UNITED

Gilles Bloch, président du Muséum national d'Histoire naturelle

Les 8 sites départementaux de la Mission Patrimoine 2025 en Ile-de-France sont :

- ▶ [Hôtel de Magny \(Paris - 75\)](#)
- ▶ [Rotonde ferroviaire de Longueville \(Seine-et-Marne - 77\)](#)
- ▶ [Colombier du domaine de Plaisir \(Yvelines - 78\)](#)
- ▶ [Tour de Guinette à Etampes \(Essonne - 91\)](#)
- ▶ [Portail des escargots à Suresnes \(Hauts-de-Seine - 92\)](#)
- ▶ [Parc de la mairie de Clichy-sous-Bois \(Seine-Saint-Denis - 93\)](#)
- ▶ [Mire de Cassini à Villejuif \(Val-de-Marne - 94\)](#)
- ▶ [Eglise Notre-Dame de Saint-Clair-sur-Epte \(Val-d'Oise - 95\)](#)

Le détail des projets se trouve en pages suivantes.

Retrouvez toutes les informations concernant la Mission Patrimoine à la [fin de ce dossier](#).

75 – PARIS

HÔTEL DE MAGNY

Au cœur du Jardin des Plantes, l'Hôtel de Magny renaît pour préserver l'écho de son passé scientifique. Entre patrimoine et savoirs, il se fait lieu de culture et de transmission pour tous les visiteurs.

Propriétaire : Museum national d'Histoire Naturelle

Nombre d'habitants : 2 094 945

Territoire : urbain

Protection au titre des monuments historiques : inscrit



Hôtel de Magny © MNHN - P. Pescher

INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'Hôtel de Magny est un édifice emblématique de l'histoire parisienne, construit entre 1696 et 1700 par Pierre Bullet, architecte du roi Louis XIV. Situé dans le périmètre prestigieux du Jardin royal des plantes médicinales, aujourd'hui Jardin des Plantes, il témoigne du patrimoine royal et scientifique de la France. À l'origine demeure aristocratique, il devient au fil des siècles un haut lieu intellectuel, accueillant les bureaux des intendants, puis des directeurs du Muséum national d'Histoire naturelle.

Au cours des XVIIIe et XIXe siècles, l'Hôtel de Magny fut le foyer de l'élite scientifique de l'époque. Parmi ses résidents et utilisateurs figurent des figures majeures de la science comme Georges Cuvier, Jean-Baptiste de Lamarck, Étienne Geoffroy Saint-Hilaire ou encore Buffon. Ce lieu a contribué activement à la réflexion naturaliste, à l'enseignement des sciences, et au rayonnement de la recherche française. Classé Monument Historique en 1993, ce bâtiment conserve une forte valeur patrimoniale, historique et symbolique, tout en étant toujours occupé aujourd'hui par la présidence et la direction générale du Muséum, perpétuant ainsi sa vocation scientifique.

PROJET DE VALORISATION

Le projet vise une restauration complète et respectueuse de l'édifice, pour en préserver l'intégrité patrimoniale, renforcer sa sécurité, et réaffirmer son rôle dans le paysage culturel et scientifique parisien. À terme, l'Hôtel de Magny restera un lieu de travail pour le Muséum, tout en bénéficiant d'une valorisation culturelle ciblée. Des visites privilégiées, en particulier lors des Journées européennes du patrimoine, seront proposées pour faire connaître ce joyau méconnu du grand public.

Le projet entend aussi sensibiliser les publics à l'histoire du Jardin des Plantes et du Muséum, en soulignant l'importance du patrimoine bâti dans la transmission des savoirs. Cette restauration sera l'occasion de renforcer le dialogue entre patrimoine historique, sciences et écologie, dans un site fréquenté par des centaines de milliers de visiteurs chaque année

ÉTAT DE PÉRIL

L'Hôtel de Magny se trouve aujourd'hui dans un état de dégradation avancé qui compromet sa conservation et son usage. Ses façades en pierre sont fissurées, encrassées et fragilisées par la corrosion et les infiltrations. L'instabilité du sol provoque un affaissement inquiétant, accentuant les risques structurels, tandis que l'humidité dégrade murs et sols. Les menuiseries vétustes, parfois contaminées par du plomb, ne répondent plus aux normes de sécurité ni de confort. Face à ces désordres cumulés, seule une restauration d'ampleur et urgente permettra de préserver ce patrimoine emblématique et d'assurer sa transmission aux générations futures.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Le programme de restauration a été conçu avec le concours de l'Architecte des Bâtiments de France et prévoit une intervention complète respectueuse des qualités historiques et architecturales du bâtiment. Les travaux prévoient la réfection des toitures et des façades en pierre de taille, ainsi que la restitution d'éléments disparus tels qu'une marquise et deux lampadaires du XIX^e siècle. Le projet inclut également la consolidation structurelle du bâtiment, l'isolation thermique, la restauration intérieure de l'ensemble des niveaux — des sous-sols aux combles — et la modernisation des réseaux techniques. Enfin, l'accessibilité sera améliorée grâce à l'installation d'une rampe PMR, permettant de concilier préservation historique et usages contemporains.

Démarrage des travaux : novembre 2025

Fin des travaux : novembre 2027

► Pour en savoir plus : [Hôtel de Magny](#)



Hôtel de Magny © MNHN - P. Pescher

77 - SEINE-ET-MARNE

ROTONDE FERROVIAIRE DE LONGUEVILLE

La rotonde ferroviaire de Longueville, témoin des trains d'autrefois, retrouve sa splendeur. Un véritable voyage dans le temps, où l'histoire vivante du patrimoine industriel rencontre la passion ferroviaire.

Propriétaire : Association AJECTA

Nombre d'habitants : 1 802

Territoire : ceinture urbaine, proximité de Provins

Protection au titre des monuments historiques : inscrit



Rotonde ferroviaire de Longueville © AJECTA

INTÉRÊT PATRIMONIAL

La rotonde ferroviaire de Longueville, construite entre 1903 et 1906 par l'ingénieur Muntz pour la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, est un site historique inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

Le site ferroviaire de Longueville, animé par l'AJECTA, association dédiée à la restauration de trains historiques, bénéficie depuis plus de 20 ans de campagnes régulières de restauration et d'entretien. Sa structure en bois avec remplissage de briques, électrifiée en 1914, a été restaurée sous la conduite de l'Atelier Oriol : réfection des façades arrière de trois travées en 2006, reconstruction en urgence de deux travées après un incendie en 2010, et restauration de trois autres travées en 2015.

PROJET DE VALORISATION

Pour des raisons de sécurité, le site ferroviaire de Longueville a été temporairement fermé au public. Une fois les travaux de restauration achevés, l'AJECTA prévoit de pérenniser le droit d'entrée et de permettre à nouveau aux visiteurs de découvrir ce patrimoine ferroviaire exceptionnel.

Le projet comprend également la restauration de plusieurs séries de voitures à voyageurs et de wagons, offrant la possibilité de les exposer et, à terme, de les remettre en fonction pour une valorisation vivante du patrimoine.

ÉTAT DE PÉRIL

Le bâtiment présente de nombreux signes de dégradation : sablières et renforts latéraux brisés, liteaux affaissés ou cassés, poutre muralière attaquée par un champignon, ainsi que des poteaux et sommiers très altérés en façade avant. Les menuiseries de la verrière arrière sont également endommagées, en partie à cause de la stagnation des eaux pluviales. On note par ailleurs un habillage de corniche détérioré, des tuiles de rive manquantes ou cassées, et plusieurs tuiles endommagées sur l'ensemble de la toiture.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

L'ensemble des travées nécessite une restauration complète, débutant par les charpentes et les couvertures, véritables éléments structurants du bâtiment, puis se poursuivant par le ravalement des façades. Ces travaux sont essentiels pour assurer la sécurité, la pérennité et la mise en valeur de ce patrimoine historique.

Démarrage des travaux : fin 2026

Fin des travaux : 2028

► Pour en savoir plus : [Rotonde ferroviaire de Longueville](#)



Rotonde de Longueville © AJECTA



Rotonde de Longueville © AJECTA



Rotonde de Longueville © AJECTA - Cyprien Barthélémy

78 - YVELINES

COLOMBIER DU DOMAINE DE PLAISIR

Entre colombier et château, le domaine de Plaisir s'anime : un dialogue entre patrimoine, arts et biodiversité au cœur d'un écrin historique.

Propriétaire : Ville de Plaisir

Nombre d'habitants : 30 897

Territoire : aux portes du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Protection au titre des monuments historiques : mixte



Château de Plaisir © Ville de Plaisir - Lionel ANTONI

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Situé en bordure du Bois de la Châtaigneraie, au sein d'un parc de 50 hectares traversé par le rû Maldroit, le Château de Plaisir et ses communs (dont un remarquable colombier) appartiennent à la Ville depuis 1976. Édifié vers 1620 par Paul Le Tellier, médecin et conseiller du roi, le château a été enrichi au début du XVIII^e siècle par l'ajout de deux ailes et d'une chapelle sous la direction du comte de Pontchartrain. Classé monument historique en 1961, il conserve ses façades d'origine aux proportions harmonieuses et ses contrastes de matériaux soigneusement restaurés.

Le colombier est construit suivant un plan carré d'environ 7,2m de côté pour une hauteur totale de 13m. Il présente une structure en maçonnerie de moellons avec une charpente en chêne et une toiture en tuiles plates. Avec près de 1 600 boulins originaux accessibles par une échelle tournante toujours en place, le colombier est un réel témoin de la richesse historique du domaine.

PROJET DE VALORISATION

Aujourd'hui, le Château accueille le conservatoire communal (musique, art dramatique, danse, sciences numériques) et une médiathèque. Après les travaux, le projet est de laisser toute la place au conservatoire de musique au château.

Le colombier, au sein du parc abritant une zone humide avec des espèces protégées, sera transformé en espace accessible au public : musée éphémère dédié au patrimoine vivant proposant expositions temporaires, documentaires et découverte de la biodiversité grâce à la réalité augmentée et virtuelle. Le lieu pourrait être ouvert pour des visites lors d'occasions spécifiques pendant les JEP ou lors d'événements festifs ponctuels qui ont lieu au sein du Parc ou encore proposer des performances artistiques type happening.

ÉTAT DE PÉRIL

Le colombier présente des fissures actives, des dégradations de charpente et de boulins, ainsi que des infiltrations. Face à cet état alarmant, la Ville de Plaisir, en lien avec la DRAC Ile-de-France, a décidé d'intégrer, dans le projet de rénovation du château, un programme de requalification, de restauration et de valorisation du colombier

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

L'opération vise la réhabilitation complète du Domaine de Plaisir. En ce qui concerne le colombier, les interventions comprennent le renforcement des fondations, le drainage périmétrique, le traitement des fissures, la stabilisation des intérieurs en torchis ainsi que la restauration des maçonneries, des charpentes et de la couverture. Une mise en accessibilité de l'édifice est également prévue dans le cadre des actions de valorisations culturelles qui seront mises en place sur le site.

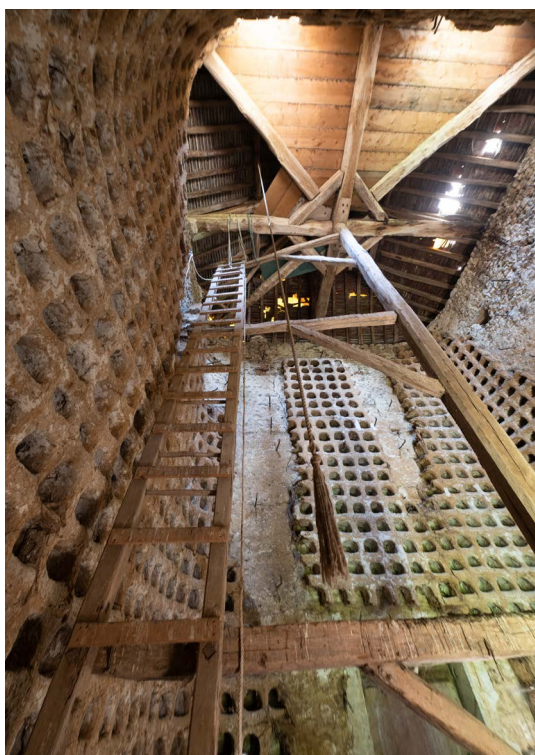
Démarrage des travaux : Août 2025

Fin des travaux : Mars 2026

► Pour en savoir plus : [Domaine de Plaisir](#)



Colombier du domaine de Plaisir © Ville de Plaisir - Lionel ANTONI



Colombier du domaine de Plaisir © Ville de Plaisir - Lionel ANTONI

91 – ESSONNE

TOUR DE GUINETTE À ETAMPES

Entre donjon médiéval et symbole de la ville, la Tour de Guinette retrouvera une nouvelle vie, invitant visiteurs et scolaires à explorer patrimoine, architecture et légendes royales.

Propriétaire : Ville d'Etampes

Nombre d'habitants : 26 529

Territoire : rural

Protection au titre des monuments historiques : classé



Tour de Guinette © Ville d'Etampes

INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'ancien donjon du château royal de la Tour de Guinette, édifié entre 1130 et 1150 sur ordre de Louis VII le Jeune, est un symbole emblématique de la ville d'Étampes, figurant sur son blason. Classée monument historique en 1862 et site pittoresque en 1932, cette tour quadrilobée unique en France a notamment servi de prison royale plusieurs reprises. En 1194, le roi Philippe Auguste y fit enfermer le comte de Leicester. Cependant, l'histoire locale retient surtout l'emprisonnement de la jeune reine Ingeburge, ordonné par son époux, au lendemain de leurs noces du 14 août 1193. Elle y demeura emprisonnée pendant plusieurs années avant d'être rétablie dans ses droits en 1213.

PROJET DE VALORISATION

Symbole de la ville royale, la cristallisation du donjon permettra de lui redonner une dynamique culturelle avec des activités pédagogiques pour les scolaires, des programmations événementielles variées et des visites guidées. Cette initiative offrira une redécouverte de l'histoire locale et de l'architecture militaire tout en renforçant l'attractivité touristique de la ville, au bénéfice des commerces et acteurs hôteliers. La Tour reste ouverte lors des Journées du Patrimoine et pour des visites scolaires et touristiques.

ÉTAT DE PÉRIL

En 2018, la Tour de Guinette a été fermée au public en raison de sa dégradation avancée. En 2020, de nouvelles chutes de pierres ont fragilisé la structure : fissures aux arases, accumulation d'eau dans les murs, érosion des mortiers et développement de végétation parasite. Ces détériorations entraînent le déchaussement de pierres, représentant un danger pour les visiteurs.

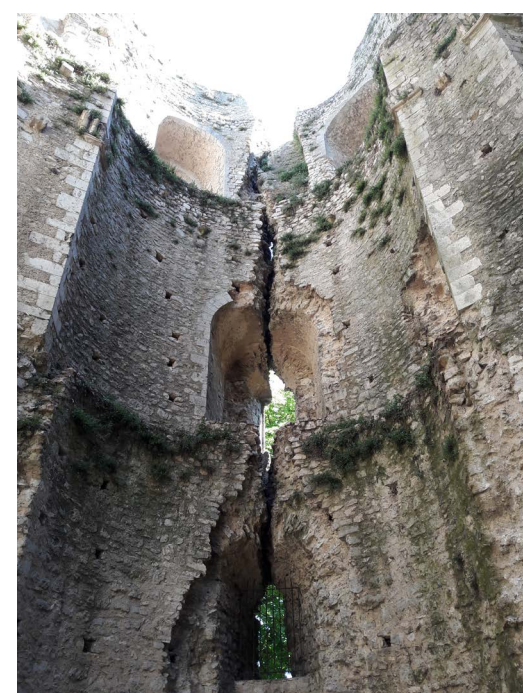
NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

La Tour de Guinette fera l'objet de travaux essentiels pour sa réouverture. Ils incluent le renforcement des arases, des lézardes et des blocs de pierre de taille, le remplacement du sol par un revêtement imperméable, l'élimination de la végétation parasite et la restauration des échelles métalliques pour un accès sécurisé au sommet.

Démarrage des travaux : fin 2025

Fin des travaux : 2027

► Pour en savoir plus : [Tour de Guinette à Etampes](#)



Tour de Guinette © Ville d'Etampes

92 - HAUTS-DE-SEINE

PORTAIL DES ESCARGOTS

Bien plus qu'une simple entrée : il est l'unique témoin visible d'une page essentielle de l'histoire locale, où patrimoine culturel et histoire sociale se rejoignent.

Propriétaire : Fondation maréchal Foch

Maître d'ouvrage délégué : Ville de Suresnes

Nombre d'habitants : 49 000

Territoire : urbain

Protection au titre des monuments historiques : non protégé



Portails des escargots © Ville de Suresnes - Yazid Menour

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Le Portail des Escargots, construit en 1867 par l'architecte Denis Darcy pour le couturier Charles Frederick Worth, demeure l'un des derniers témoins de sa propriété. Surmonté de deux escargots sculptés, emblème de Worth, et riche en symboles mythologiques et historiques, il rappelle le faste du Second Empire et les jardins à l'anglaise qui accueillaient réceptions et festivités.

Bien que la demeure ait disparu dans les années 1930 pour laisser place à l'actuel Hôpital Foch, le portail, inscrit à l'inventaire des bâtiments remarquables de Suresnes, reste un symbole patrimonial et identitaire majeur de la ville.

PROJET DE VALORISATION

La Ville de Suresnes entreprend la restauration du Portail des Escargots afin de révéler la lisibilité de sa façade principale et la richesse de ses décors, visibles depuis l'espace public. Ce projet, réalisé sur un édifice appartenant à la Fondation Foch, s'inscrit dans une démarche de préservation et de valorisation du patrimoine local.

D'octobre 2025 à juin 2026, le Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes (MUS) présentera une exposition temporaire dédiée à Charles Frederick Worth. Le portail restauré participera pleinement à cette mise en lumière avec visites guidées, animations et médiation culturelle, ainsi que des panneaux explicatifs et un parcours patrimonial sur site, renforçant à la fois l'héritage architectural et l'ancrage culturel du lieu.

ÉTAT DE PÉRIL

Malgré l'intérêt patrimonial non contesté, le Portail des Escargots présente un état de dégradation avancé qui menace sa pérennité. Les pierres sculptées (dont les escargots) sont fissurées et érodées, les briques d'origine sont encrassées et écaillées, les ferronneries corrodées, les gouttières et zingueries endommagées, les huisseries abîmées et un verre du vitrail du fronton cassé. Sans intervention, ces désordres pourraient provoquer une détérioration irréversible et altérer l'esthétique et la valeur patrimoniale de l'édifice.

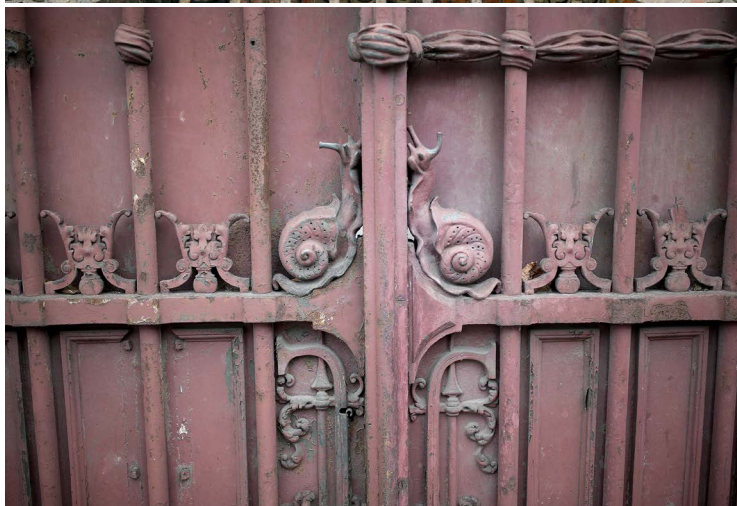
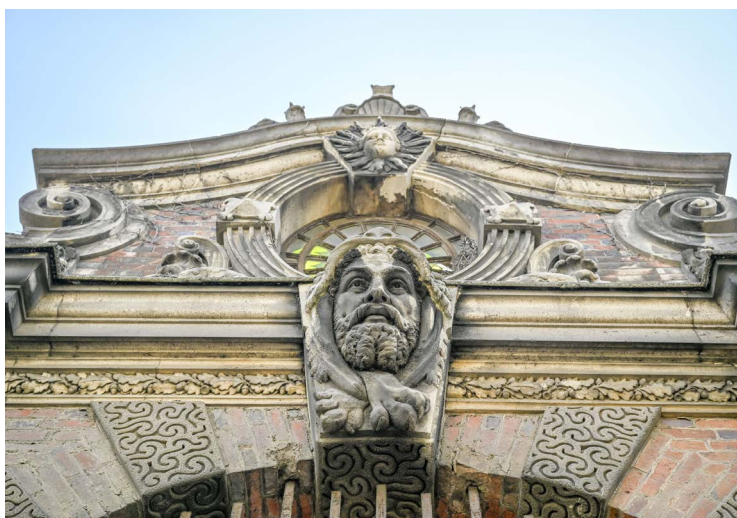
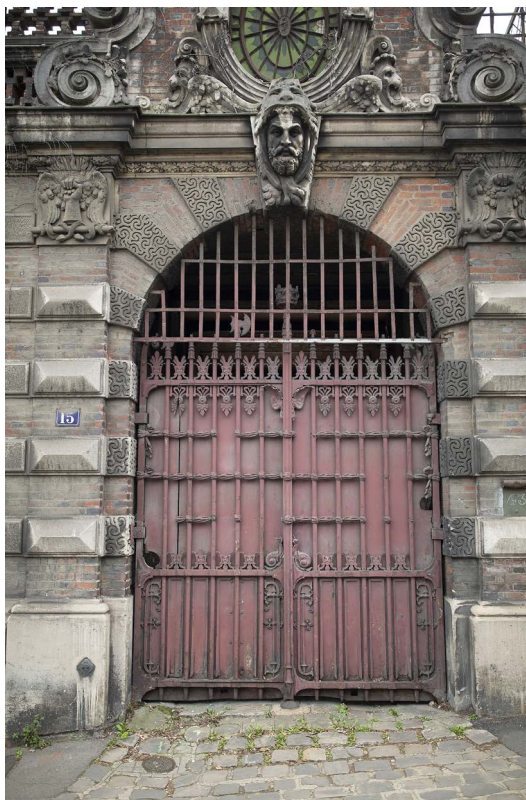
NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Les propositions d'intervention ont été émises par le Cabinet d'architecture Truelle qui a réalisé une étude de faisabilité en mai 2024. Un programme complet pour la façade Nord du Portail des Escargots sur l'avenue Franklin-Roosevelt a été pensé : nettoyage et gommage doux des façades en pierre et brique, réfection des joints et traitement des pierres altérées, remplacement des briques détériorées, restauration du portail métallique et du vitrail du fronton, ainsi que révision complète des gouttières et zingueries.

Démarrage des travaux : octobre 2025

Fin des travaux : décembre 2025

► Pour en savoir plus : [Portails aux escargots de Suresnes](#)



Portails des escargots © Ville de Suresnes

93 - SEINE-SAINT-DENIS

PARC DE LA MAIRIE DE CLICHY-SOUS-BOIS

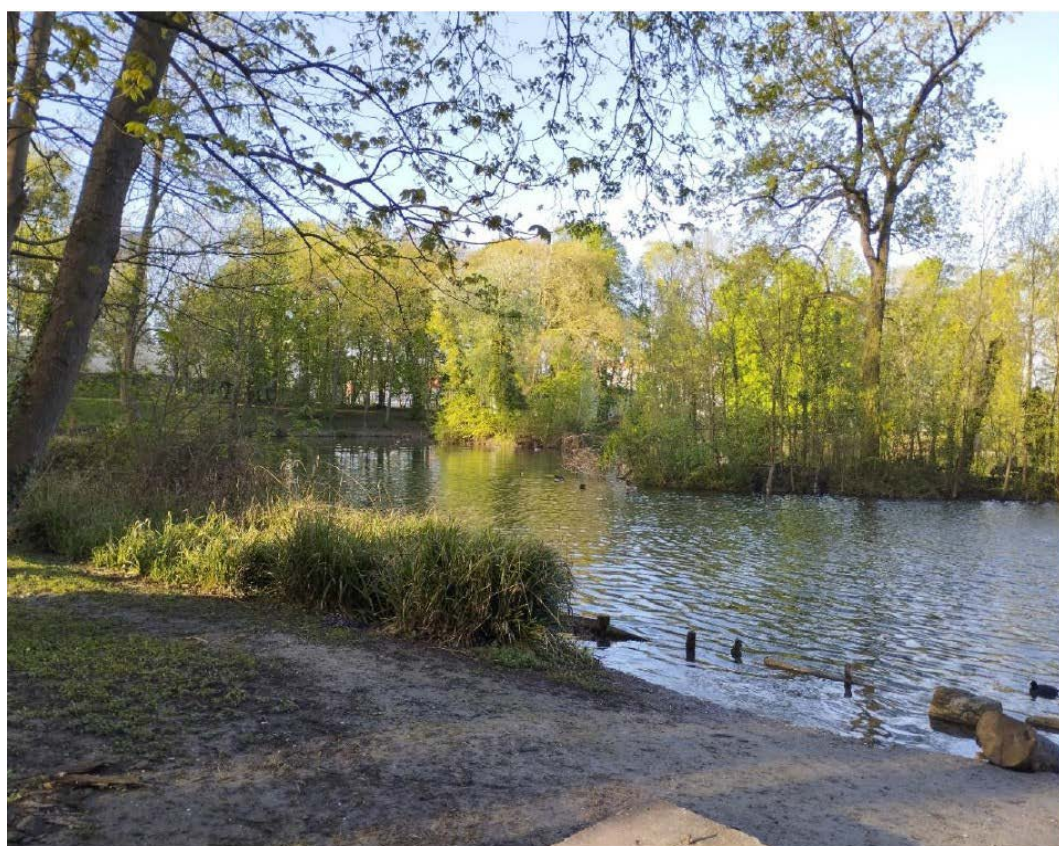
Le Parc de la Mairie de Clichy-sous-Bois, écrin de verdure niché au cœur de la ville, constitue un précieux témoin du passé agraire pluriséculaire de la commune.

Propriétaire : Ville de Clichy-sous-Bois

Nombre d'habitants : 67 212

Territoire : urbain

Protection au titre des monuments historiques : inscrit



Parc de la Mairie de Clichy-sous-Bois © Ville de Clichy-sous-Bois

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Ancienne propriété aristocratique, son château, devenu hôtel de ville, en fut longtemps le centre névralgique. Redessiné à la fin du XVIII^e siècle par Alexandre-Théodore Brongniart, célèbre architecte du palais de la Bourse, le parc mêle harmonieusement les codes du jardin à l'anglaise et des éléments du jardin à la française. On y retrouve des allées sinueuses, un étang pittoresque ponctué de trois îles, ainsi qu'une riche composition arborée mêlant essences anciennes, espèces pionnières et plantations plus récentes.

Classé en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique (ZNIEFF), le site se distingue par la présence de la tulipe sylvestre, espèce florale protégée. Témoin vivant de l'ancienne forêt de Bondy, il accueille une flore typique des boisements calcaires ainsi qu'une faune diversifiée, avec pas moins de 38 espèces d'oiseaux recensées. Ce parc patrimonial, à la croisée de l'histoire, du paysage et de l'écologie, incarne un lien rare et précieux entre nature et mémoire.

PROJET DE VALORISATION

Le projet de valorisation du Parc de la Mairie vise à restaurer un patrimoine naturel et historique en mobilisant une diversité d'acteurs. Les élus assurent l'ancrage institutionnel du projet, tandis que les associations locales, accompagnées par la DIVAQ, participent activement à sa co-construction. Des écologues et naturalistes mènent les diagnostics et assurent le suivi écologique.

Des actions pédagogiques sont intégrées via les écoles, avec des ateliers, plantations et visites guidées. Les citoyens sont impliqués à travers des chantiers participatifs et des campagnes de sensibilisation. Une communication plurielle (événements, réseaux sociaux, signalétique, concours) garantit la visibilité du projet. L'objectif est de faire du parc un lieu vivant de biodiversité, d'éducation et de mémoire collective.

ÉTAT DE PÉRIL

Depuis les années 1960, l'expansion urbaine a profondément transformé le Parc de la Mairie, érodant sa structure historique et ses qualités botaniques. Bosquets supprimés, sous-étage arbustif disparu, l'urbanisation rogne la partie ouest du parc, transformée en terrains de sport, tandis que les façades du château perdent leur fonction et leur hiérarchie. Les éléments emblématiques – grotte, cascade, glacière – se dégradent.

Malgré ces altérations, le site reste libre de constructions irréversibles, offrant une opportunité unique de requalification. Une expertise de 2023 recense 401 arbres, dont plusieurs affaiblis ou à abattre, et souligne la propagation de la maladie de la suie, menaçant durablement le patrimoine arboré. Une action urgente et coordonnée est nécessaire pour restaurer le caractère patrimonial et écologique du parc.

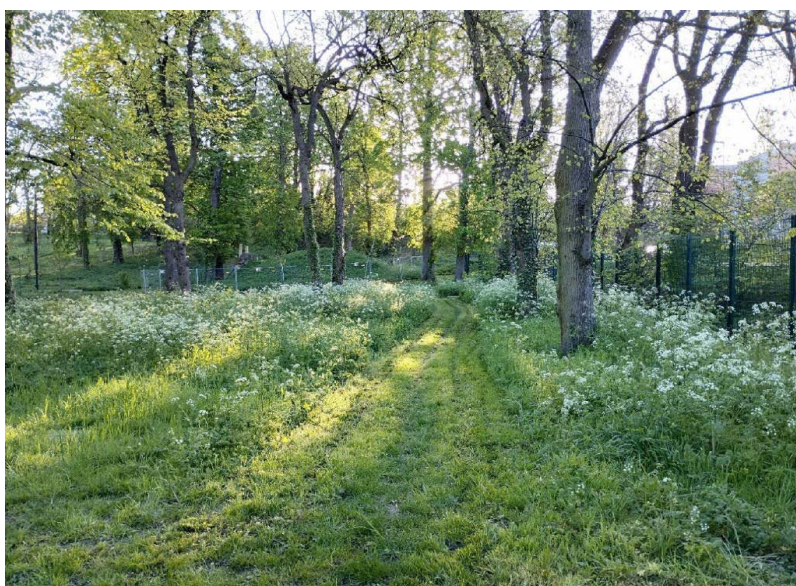
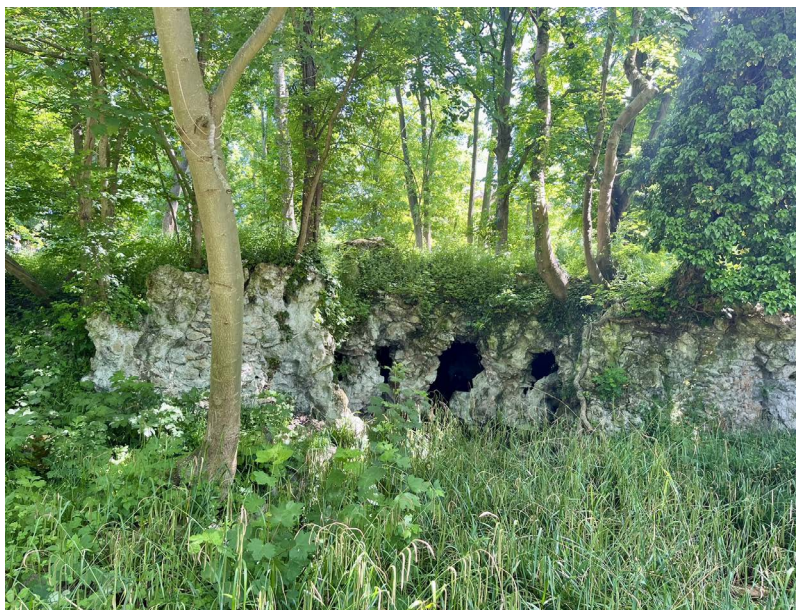
NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Le projet de réhabilitation du parc débutera par la transformation du secteur ouest, ancien stade Caltot, en un espace paysager intégrant les fonctions de proximité du square du Chêne Pointu, avec recomposition forestière et création de bosquets sur techno-sol. La pièce d'eau sera remise en état par curage, reprofilage des berges et restauration des ouvrages hydrauliques, incluant l'alimentation par eaux pluviales et la résurgence de la source de la grotte. La reconstitution des écosystèmes forestiers renforcera la biodiversité et mettra en valeur les paysages historiques.

Démarrage des travaux : 2026

Fin des travaux : 2028

► Pour en savoir plus : [Parc de la mairie de Clichy-sous-Bois](#)



94 - VAL-DE-MARNE

MIRE DE CASSINI À VILLEJUIF

Témoin des avancées astronomiques et cartographiques des Cassini, la 'pyramide' de Villejuif rappelle les grandes avancées de l'astronomie et de la cartographie françaises. Sa valorisation s'inscrit dans un projet global de requalification du secteur Gorki-Cassini, ouvrant de nouvelles perspectives paysagères et piétonnes.

Propriétaire : Ville de Villejuif

Nombre d'habitants : 57 753

Territoire : urbain

Protection au titre des monuments historiques : inscrit



Mire de Cassini © Ville de Villejuif

INTÉRÊT PATRIMONIAL

La «pyramide» de Villejuif, ou mire géodésique, est un vestige majeur des avancées scientifiques menées en France entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle dans les domaines de l'astronomie et de la cartographie. Elle est directement liée aux travaux de l'Observatoire de Paris et de la famille Cassini, dynastie d'astronomes-cartographes à l'origine de la Méridienne de France (ou méridien de Paris) et de la première carte précise du royaume, la célèbre Carte de Cassini.

Ce repère géodésique, improprement appelé «pyramide» dès le XVIIIe siècle, a joué un rôle clé dans la définition du méridien de Paris, servant deux objectifs scientifiques majeurs : mesurer la circonférence de la Terre et cartographier avec précision le territoire français.

PROJET DE VALORISATION

La valorisation de la mire de Cassini s'inscrit dans un vaste projet de requalification du secteur Gorki-Cassini, aux abords du conservatoire et d'immeubles remarquables. La topographie offrira des vues dégagées sur le grand paysage, tandis que le réaménagement du passage de la Pyramide et la création de traversées est-ouest renforceront la circulation piétonne et la continuité urbaine.

Sur le plan culturel, le site sera intégré à un parcours patrimonial de type GR, porté par la Direction de la culture, et bénéficiera d'une mise en lumière à l'occasion des Journées du patrimoine.

ÉTAT DE PÉRIL

Située sur un talus dominant le boulevard Maxime Gorki et l'avenue de Paris, la mire de Cassini est protégée par un enclos de huit bornes en pierre. Aujourd'hui, l'obélisque présente une inclinaison anormale, confirmée par un diagnostic architectural qui révèle un risque de basculement dû à un équilibre précaire. Le centre de gravité, déporté vers l'extérieur, accroît le danger de chute en bordure de l'avenue de Paris, posant une menace directe pour la sécurité publique.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

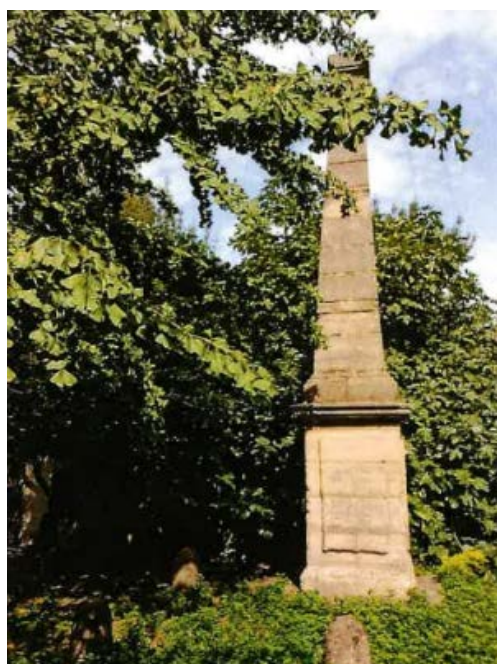
Le projet prévoit la dépose des étalements actuels et la remise en place du monument après restauration de sa fondation afin de retrouver sa verticalité d'origine. De nouvelles fondations en béton armé seront créées, le monument sera nettoyé et l'aiguille en fer forgé intérieure, si elle subsiste, sera restaurée.

Pour garantir son étanchéité, des bavettes en plomb seront installées sur les zones exposées, complétées par un glacis en pavés de grès de type Fontainebleau pour l'évacuation des eaux pluviales. Une fois les travaux achevés, le terrain sera réaménagé et engazonné, redonnant toute sa dignité à ce vestige scientifique majeur.

Démarrage des travaux : décembre 2025

Fin des travaux : mai 2026

► Pour en savoir plus : [Mire de Cassini à Villejuif](#)



Mire de Cassini © Ville de Villejuif

95 - VAL-D'OISE

EGLISE NOTRE-DAME DE SAINT-CLAIR-SUR-EPTE

Témoin du traité fondateur de la Normandie, l'église Notre-Dame de Saint-Clair-sur-Epte incarne la mémoire du village. Ses pierres et ses voûtes racontent une histoire à la fois spirituelle et culturelle, qu'il est essentiel de préserver et transmettre.

Propriétaire : Commune de Saint-Clair-sur-Epte

Nombre d'habitants : 979

Territoire : Vexin français, vallée de l'Epte

Protection au titre des monuments historiques : classé



Eglise Notre-Dame de Saint-Clair-sur-Epte © Fondation du patrimoine - Jean Rauzier

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Située à l'extrémité nord-ouest du Parc Naturel du Vexin français, la commune de Saint-Clair-sur-Epte occupe une place centrale dans l'histoire de France. En 911, le traité de Saint-Clair entre Charles III le Simple et le chef normand Rollon établit la frontière entre le Royaume de France et le Duché de Normandie.

L'église de la commune, construite sur un ancien sanctuaire carolingien, conserve un chœur roman exceptionnel du XI^e siècle avec une abside en cul-de-four. Ancien lieu de pèlerinage, elle accueille chaque 16 juillet une procession très prisée portant les reliques de Saint-Clair et de son compagnon Saint-Cyrin jusqu'à la fontaine miraculeuse.

PROJET DE VALORISATION

Dès la levée de l'état de péril, l'église rouvrira ses portes au public et retrouvera pleinement sa fonction de lieu de pèlerinage. La programmation culturelle reprendra également, avec notamment le retour des Schubertiades, festival dédié à la musique de Franz Schubert, dont la dernière édition s'est tenue le 16 octobre 2022.

ÉTAT DE PÉRIL

Un diagnostic a révélé le mauvais état général de l'église, nécessitant un programme de restauration pluriannuel et conséquent, avec priorité à la toiture dont la dégradation menace la conservation des éléments intérieurs. Les travaux se dérouleront en trois tranches, la première visant les parties romanes en péril, notamment le chevet, la tourelle d'escalier, le clocher et le côté nord du transept.

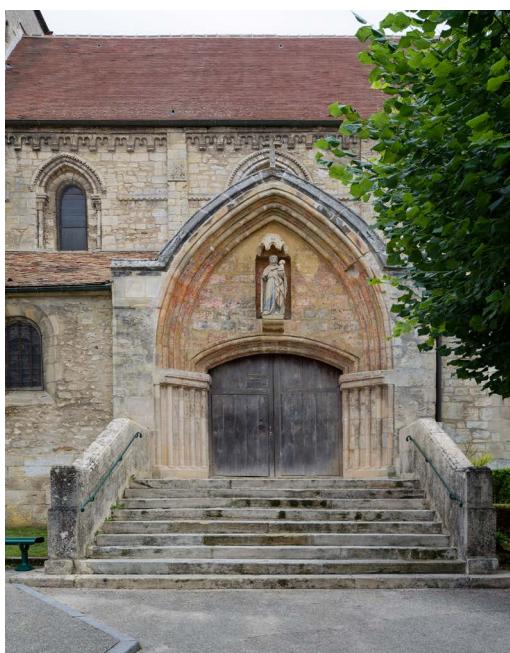
NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

La Commune a installé des périmètres de sécurité et des filets de protection dans le bas-côté nord et le bras nord du transept, conformément aux recommandations du diagnostic. Ces mesures d'urgence visent à traiter une situation devenue critique, concernant notamment l'étanchéité et l'assainissement de l'édifice. Parallèlement, des travaux seront menés sur les charpentes, couvertures, maçonnerie et vitraux, fortement affectés par l'humidité.

Démarrage des travaux : 2026

Fin des travaux : 2028

► Pour en savoir plus : [Eglise Notre-Dame de Saint-Clair-sur-Epte](#)



Eglise Notre-Dame de Saint-Clair-sur-Epte © Commune de Saint-Clair-sur-Epte

LES NOUVEAUTÉS DE LA MISSION PATRIMOINE EN 2025

L'OFFRE DE JEUX « MISSION PATRIMOINE » DE FDJ UNITED

Le groupe FDJ UNITED propose dès le 1^{er} septembre une **nouvelle édition de l'offre de jeux « Mission Patrimoine »**. Décliné en trois versions, le ticket est construit autour de six jeux et d'un jeu bonus, et met en avant les 18 sites emblématiques des régions sélectionnés par la Mission Patrimoine en 2025. Vendu 15 €, il permettra aux joueurs de **remporter jusqu'à 1,5 million d'euros**. Le montant du prélèvement sur les mises revenant normalement à l'Etat, soit 1,83 € par ticket acheté, sera reversé à la Fondation du patrimoine.

En outre, le Groupe propose, du 8 au 22 septembre, **huit tirages Loto dédiés** dans le cadre du dispositif Mission Patrimoine :

- ▶ Les 8, 10, 13, 15, 17, 20, et 22 septembre, les joueurs auront la possibilité de participer à un tirage Loto, dont **le jackpot s'élèvera à 2 millions d'euros minimum**. Un **Super Loto** aura également lieu le vendredi 19 septembre, à la veille des Journées européennes du patrimoine, avec **un jackpot de 13 millions d'euros minimum**. 0,54 € sera reversé par l'État à la Fondation du patrimoine pour chaque grille de 2,20 € jouée, et 0,73 € pour chaque grille de 3 euros jouée dans le cadre du Super Loto.

LA MISSION PATRIMOINE EN BREF

En septembre 2017, le président de la République a confié à Stéphane Bern une mission d'identification du patrimoine en péril et de recherche de nouvelles sources de financement pour le restaurer. De cette initiative est né le « Loto du patrimoine », une opération organisée par la Fondation du patrimoine, FDJ UNITED et le ministère de la Culture.

Un partenariat a été établi par une convention pluriannuelle entre ces trois partenaires qui définit le fonctionnement. Cette opération originale a suscité dès son lancement l'engouement des Français : plus de 7 000 sites en péril ont ainsi été signalés sur la plateforme participative www.missionbern.fr et des millions de joueurs participent chaque année à la sauvegarde du patrimoine, en jouant aux jeux de grattage et de tirage « Mission Patrimoine » de FDJ UNITED.

Les sites peuvent également bénéficier de collectes de dons et de mécénats sous réserve de leur éligibilité et, pour ceux protégés au titre des monuments historiques, de subventions du ministère de la Culture.

Le succès de la Mission est le résultat de sa méthode participative et partenariale, qui garantit la qualité et la variété des projets de patrimoine local identifiés et dont l'intérêt culturel, économique et social est ainsi révélé au grand public.

L'APPEL À PROJETS 2026

L'appel à projets est ouvert sur le site missionbern.fr/signaler-un-site. Propriétaires, associations, communes et passionnés de patrimoine sont invités à identifier les sites en péril partout en France métropolitaine et dans les collectivités d'outre-mer. Ces signalements peuvent être effectués tout au long de l'année.

- ▶ Pour candidater à l'édition 2026 des sites emblématiques de la Mission Patrimoine, les dossiers devront être déposés avant le **16 novembre 2025** ;
- ▶ Pour candidater à la sélection des sites départementaux de l'édition 2026 de la Mission Patrimoine, les dossiers devront être déposés avant le **28 février 2026**.

Plus d'informations dans la « Foire aux questions » disponible sur le site missionbern.fr/faq.

LES MODALITÉS DE SÉLECTION

Les candidatures déposées sur le site www.missionbern.fr sont instruites par les délégations départementales et régionales de la Fondation du patrimoine, composées de bénévoles et de salariés. Le ministère de la Culture, au travers de ses directions régionales des affaires culturelles, participe à ce premier examen, en particulier des immeubles protégés au titre des monuments historiques.

Les associations de soutien au patrimoine, à l'instar de La Demeure historique, participent également en soumettant des projets et en relayant l'information auprès de leurs membres.

Après l'instruction locale des candidatures notamment au regard des critères de la Mission, la liste des projets et leur financement est arrêtée par la Fondation du patrimoine en fonction des ressources disponibles, sur proposition du comité de sélection présidé par Stéphane Bern et composé de représentants de la Fondation du patrimoine, de FDJ UNITED et du ministère de la Culture. Il se réunit deux fois par an.

Dix-huit projets emblématiques du patrimoine des régions de métropole et collectivités d'outre-mer et un projet par département sont retenus chaque année, selon quatre critères principaux :

- ▶ l'intérêt patrimonial et culturel ;
- ▶ l'état de péril ;
- ▶ la maturité du projet ;
- ▶ son impact sur le territoire et le projet de valorisation.

LES RÉSULTATS

La Mission Patrimoine a révélé l'intérêt du grand public pour la richesse et le potentiel d'attractivité du patrimoine local. **Près de 770 nouveaux projets ont été signalés pour l'édition 2025 sur la plateforme www.missionbern.fr.**

Depuis la première édition en 2018, **la Mission Patrimoine a aidé plus de 1 000 sites pour leurs travaux de restauration**, dont plus de 140 projets emblématiques du patrimoine régional et plus de 900 sites départementaux (un site par département métropolitain et collectivité d'outre-mer). Aujourd'hui, **plus de 75% des projets sélectionnés lors des 7 premières éditions sont d'ores et déjà sauvés** : 290 sont en cours et 440 sont terminés.

RAPPEL : LES DOTATIONS DES PROJETS 2025

Le montant de la dotation de chaque site départemental sera annoncé en fin d'année en fonction des ventes des jeux « Mission Patrimoine ».

La dotation octroyée à chacun des 18 sites emblématiques des régions, qui ont été révélés en mars dernier, sera connue lors des Journées européennes du patrimoine, les 19, 20 et 21 septembre 2025.

LES FINANCEMENTS ACCORDÉS

Depuis la première édition de la Mission Patrimoine, ce sont plus de 325 millions d'euros qui ont permis d'aider les travaux de restauration de l'ensemble des sites retenus :

- ▶ Plus de 180 millions d'euros issus du Loto du patrimoine ;
- ▶ 103 millions d'euros de crédits attribués par le ministère de la Culture aux projets portant sur des monuments historiques ;
- ▶ Plus de 42 millions d'euros collectés par la Fondation du patrimoine, provenant de mécénats d'entreprises, de dons de particuliers et de ses ressources propres.

Enfin le financement accordé grâce au Loto du patrimoine est attribué par la Fondation du patrimoine, qui suit le bon déroulement des travaux et le respect des caractéristiques patrimoniales des lieux en lien avec les services de l'État.